

apemme **Plus**

Gros plan sur :

Pesticides, des risques pour l'homme et l'environnement



portraits

- > Le Club Vosgien
- > L'Association USLD

vosre quotidien

- > Les plantes potagères anciennes

le saviez-vous ?

- > Des garde-manger historiques à Falck



Le Mot du président

Chères adhérentes, chers adhérents,

Les beaux jours arrivent enfin et nous en profitons pour vous apporter dans ce magazine un éclairage sur les bonnes pratiques du jardinage et l'entretien de vos espaces verts.

De nombreux articles ayant été publiés ces derniers mois sur l'usage des pesticides et leurs dangers, il nous a semblé opportun de nous pencher sur le sujet afin de mieux en comprendre les enjeux ainsi que les répercussions sur notre santé.

Dans un tout autre registre, je profite de ce mot pour vous informer que notre courtier-gestionnaire Serge KUNTZ fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} octobre 2018. À cette date, un transfert de responsabilité de la gestion sera opéré entre le repreneur Identités Mutuelle et ledit cessionnaire, qui accompagnera ce transfert. **Le cabinet Uniassur conservera son rôle d'intermédiaire, et rien ne change pour nos adhérents. Nos services continueront à fonctionner de la même façon.**

Merci de noter également que la prochaine Assemblée Générale de l'Apemme se tiendra dans la salle Vouters à Freyming-Merlebach le 28 septembre prochain à 17 heures. La convocation figure en page 11 du magazine. Deux participants seront tirés au sort et se verront offrir leur contrat santé pour une année.

Enfin, et en prévision de la rentrée prochaine, merci de parler autour de vous de l'engagement de l'Apemme auprès des étudiants. Les contrats qui leur sont destinés sont parfaitement adaptés à leurs besoins, et ce, à des prix très compétitifs.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et vous adresse l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Votre Président,
Léon Valin



sommaire

Actualité Apemme P3

Focus P4

Dossier P5-7

• Pesticides : des risques pour l'homme et l'environnement

Portraits P8

• Le Club Vosgien
• L'Association USLD (Unité de Soins de Longue Durée) de Creutzwald

Votre quotidien P9

• Les plantes potagères anciennes
• Stimuler ses neurones tout au long de la vie

Courrier des lecteurs P10

Le saviez-vous ? P10

Agenda P11

Numéros utiles P11

UniAssur

13, rue Eugène Kloster
57800 Freyming-Merlebach
N° ORIAS 07 001 655



uniassurance
2, rue du Général de Gaulle
57500 Saint-Avold
N° ORIAS 12 068 786

actualité

actualité

La réunion publique du 15 mai



Une réunion publique s'est déroulée le 15 mai dernier à Saint-Avoid.

110 personnes se sont rendues à la salle des Congrès de Saint-Avoid pour participer à la réunion publique du 15 mai 2018.

Des présentations illustrées et commentées par les intervenants de l'Apemme ont permis d'éclaircir des points de fonctionnement souvent rébarbatifs pour les non-initiés. De par leurs questions, plusieurs personnes de l'assistance ont participé au développement des thématiques abordées.

Ces échanges sont toujours appréciés car ils permettent de placer vos questionnements sur le plan de la réalité par des exemples concrets.

Des échanges plus personnels entre certains adhérents et les équipes d'Uniassur et d'Uniassurance ont pu avoir lieu après la réunion, lors de la collation donnée en fin d'après-midi.

Le président, Léon Valin, a profité de ce rendez-vous pour rappeler qu'il appartient à chaque adhérent de parler de l'Apemme à son entourage afin de contribuer à la venue de nouveaux adhérents pour grossir les rangs de l'association et assurer sa pérennité.

Le message reste identique : **les contrats santé Apemme s'adressent à tous, pas seulement aux anciens mineurs.**



2 veuves bénéficient d'un contrat santé Apemme, gratuit pendant un an

Comme l'an dernier, en plus des deux contrats attribués par tirage au sort lors de l'Assemblée Générale, l'Apemme a octroyé deux contrats santé gratuits supplémentaires, par tirage au sort également, à partir d'un fichier restreint aux veuves.

Ce tirage au sort a désigné Mmes Gisèle R. et Valburga E. nées respectivement en 1954 et 1942.



Pourquoi le contrat Apemme Protection Juridique Santé ?

- Pour répondre à l'attente et aux besoins des adhérents devant la multiplicité des litiges.
- Pour jouer notre rôle de conseil compte tenu de la complexité du droit, pour que les adhérents soient informés, conseillés et défendus et puissent accéder à la justice.
- Pour faciliter l'accès au droit grâce à un interlocuteur unique qui vous connaît et peut vous rencontrer sur rendez-vous : **Marie-Laure BUGALSKI**
Sa ligne directe : 03 83 58 45 05

Les garanties de votre contrat PJ Santé

LA SANTÉ :

Vous êtes victime d'une erreur médicale ou de diagnostic, d'une infection nosocomiale ou d'un défaut de conseil d'un praticien lors d'une maladie, une hospitalisation ou de soins ou examens médicaux.

Vous êtes victime d'un accident, d'une agression ou êtes malade et rencontrez des difficultés pour faire valoir ou respecter vos droits avec votre employeur; les services publics ou privés des régimes de sécurité sociale, des régimes complémentaires ou des prestations familiales; ...

LA DÉPENDANCE

Suite à une perte d'autonomie (vieillesse, accident, maladie...) ou de ses facultés mentales, vous organisez la dépendance de votre conjoint, concubin ou cosignataire d'un pacs.

Vous rencontrez des difficultés avec une maison de retraite ou un établissement médicalisé; une assistante médicale, une aide-ménagère; les services de portage de repas, téléassistance;...

LES EMPLOIS FAMILIAUX

Vous êtes confronté à des problèmes de tous ordres avec un employé de maison; un aide à domicile; l'urssaf, la caf; le chèque emploi service universel;...



Exemples de litiges Protection Juridique APEMME

La problématique 1 :

Renvoi à la maison pour entorse au genou alors que l'assurée souffrait d'une fracture du col du fémur. Mise en cause du CH de FORBACH au titre de leur responsabilité.

La réponse apportée par Cfdp

- Nous aidons notre assuré à demander son dossier médical afin de rassembler les éléments de preuves nécessaires.
- Nous adressons une mise en cause à l'hôpital et engageons les négociations avec leur assureur responsabilité civile pour obtenir une indemnisation.
- Nous obtenons une proposition de l'assurance que nous soumettons à notre assuré, après avoir vérifié la justesse de la proposition.

Le résultat de notre intervention : indemnisation de 2 900 €.

La problématique 2 : Contestation d'une décision de la CPAM, fixant à la baisse - de 25 à 20 % -, le taux d'IPP de notre assuré, suite à une maladie professionnelle.

La réponse apportée par Cfdp

- Entretiens téléphoniques avec le médecin-conseil de la CPAM, échanges de courriers.
- Suite au blocage de la situation, nous proposons à M. Y de confier le dossier à un avocat qui engagera une procédure devant le TASS.
- Nous l'aidons à constituer son dossier de façon à ce que le juge soit favorable à notre requête.
- Nous soumettons le libre choix de l'avocat à notre assuré, ce dernier ne connaissant pas d'avocat spécialisé, nous lui proposons un avocat compétent dans le domaine de la « Santé ». Nous réglons la somme de 2100 € demandée par l'expert judiciaire.

Le résultat de notre intervention

Jugement favorable : incapacité de 25 % maintenue et octroi d'une rente de 2 416,37 €. Notre avocat acceptant les montants contractuels de CFDP, M. Y n'a engagé aucune dépense.

gros plan sur...

gros plan sur...

Pesticides : des risques pour l'homme et l'environnement



Invisibles à l'œil nu, les pesticides font partie de notre quotidien. Ils sont présents dans l'air, l'eau, le sol, sur nos fruits et légumes, et dans nos placards. S'ils ont permis d'améliorer la productivité agricole et d'éviter les famines qui ravageaient encore l'Europe au début du XX^e siècle, leurs composants ne sont pas anodins. En plus d'effets nuisibles sur l'environnement, ces produits impactent également notre santé, à différents niveaux. Leur usage est aujourd'hui strictement contrôlé.

Le terme pesticide regroupe l'ensemble des substances utilisées pour prévenir, contrôler ou éliminer les organismes jugés indésirables, qu'il s'agisse de plantes, animaux, champignons ou bactéries.

Les désinfectants sont eux aussi considérés comme des pesticides (que l'on appelle alors biocides) ainsi que tous les produits antiparasitaires (insecticides, raticides, acaricides...) ou les produits de protection du bois, du cuir, du métal...

Les pesticides, également dénommés produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques, sont majoritairement utilisés en agriculture. On les classe par type d'usage : herbicides, insecticides, fongicides, nématicides (contre les nématodes,

de minuscules vers blancs) et rodenticides (contre les rongeurs). La plupart de ces pesticides sont des molécules organiques de synthèse. Ceux-ci bénéficient d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) délivrée par le ministre chargé de l'Agriculture après une procédure d'évaluation du risque pour le consommateur, l'utilisateur et l'environnement.

Cela fait une trentaine d'années que l'on a réellement pris conscience de la dangerosité potentielle des pesticides sur l'homme et sur l'environnement, mais les changements réglementaires et la mise en place de pratiques alternatives ont bien du mal à se généraliser..

Focus sur le glyphosate, principe actif du Roundup®

Breveté, fabriqué et commercialisé par la multinationale américaine Monsanto à partir de 1974, sous la marque Roundup®, le glyphosate est une molécule chimique aux puissantes propriétés herbicides. En mars 2015, le Roundup® a été classé comme cancérigène « probable chez l'homme » par l'Agence du cancer de l'Organisation mondiale de la santé (IARC).

DU CÔTÉ DE LA LOI

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques (communes, départements, régions, État, établissements publics).

Concernant les particuliers : depuis le 1^{er} janvier 2017, la vente des pesticides chimiques est interdite en libre-service. Ces produits sont délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. Les pesticides chimiques seront totalement interdits à la vente à partir du 1^{er} janvier 2019.

Concernant les agriculteurs : le plan Ecophyto 2 prévoit la réduction de 50 % des produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2025. Si le panel des alternatives à mettre en œuvre est pour l'essentiel connu, leur mise en place implique une mutation des modèles économiques des exploitations et dépendra de la volonté et des possibilités des exploitants.



Crédit photo : defotoberg / Shutterstock.com

Les impacts des pesticides sur l'environnement



Emportés par les eaux de ruissellement, diffusés dans les eaux souterraines, volatilisés dans l'atmosphère ou stockés dans les sols, les pesticides se retrouvent dans de nombreux écosystèmes. Leur cumul tout au long de la chaîne alimentaire et dans l'environnement présente des risques pour l'homme ou les êtres vivants à court ou long terme.

Les conséquences sur l'environnement se caractérisent par une intoxication directe ou indirecte des organismes, une réduction de l'offre de nourriture (insectes, graines d'adventices*) et des effets néfastes sur la reproduction et le comportement.

Il en résulte des déséquilibres importants au niveau des écosystèmes qui affectent notamment les populations d'abeilles, les insectes, les vers de terre, les rongeurs et les poissons.

L'impact sur les oiseaux des champs est le plus visible. On constate une nette régression des espèces d'oiseaux dépendant des milieux agricoles. En plus d'être directement empoisonnés, ils souffrent d'une réduction de leurs ressources alimentaires (insectes, graines...).

**Plantes adventices ou mauvaises herbes*

Les effets des pesticides sur la santé

Les pesticides sont conçus pour tuer les « organismes nuisibles », mais certains d'entre eux peuvent aussi avoir des effets néfastes sur la santé des humains. Cette probabilité dépend du type de pesticide et des produits chimiques entrant dans sa composition, de la quantité à laquelle on est exposé, de la durée et de la fréquence de l'exposition. Ainsi, l'inhalation momentanée ou prolongée de pesticides peut être à l'origine de pathologies respiratoires et de symptômes asthmatiques. Des atteintes dermatologiques, neurologiques, cardiovasculaires, neuro-dégénératives ou encore des malformations à la naissance ont été observées, en particulier chez les agriculteurs, la population la

plus exposée aux pesticides. On note également chez les agriculteurs une fréquence plus élevée de la maladie de Parkinson que parmi le reste de la population. Un accroissement de certains cancers a également été relevé.

Le cas des femmes enceintes est l'un des plus préoccupants. Des études ont mis en évidence le risque de malformation pour le fœtus chez des femmes agricultrices ou travaillant dans des usines de fabrication de pesticides. Le risque existe également pour des femmes vivant à proximité d'exploitations agricoles pratiquant une culture intensive.



CONSEILS :

En cas d'utilisation personnelle de pesticides, employez des mesures de précaution : pulvérisez puis éloignez-vous et ne portez pas les mains à la bouche. Lavez-vous les mains et le visage immédiatement après avoir utilisé un pesticide. Durant la grossesse, il vaut mieux éviter tout contact avec les pesticides et privilégier la consommation de fruits et légumes bio. Si vous souhaitez vous débarrasser de vos produits chimiques, ramenez-les dans le magasin où vous les avez achetés ; ne les jetez pas à la poubelle.

gros plan sur...

Un jardin naturel et sain



Le jardin est un écosystème qui abrite des animaux et des plantes. Plus la diversité y règne, moins il y aura de la place pour les maladies et les ravageurs. Les plantes que nous considérons à tort comme des mauvaises herbes participent aussi à la santé du jardin. Les laisser prospérer dans un coin dédié permettra d'y attirer les insectes et les oiseaux.

En remplacement des engrais chimiques, vous pouvez nourrir la terre selon la nature du sol en y ajoutant des ingrédients naturels :

- le fumier de cheval (pour un sol argileux)
- le phosphate naturel (pour une terre sableuse)
- la tourbe blonde (pour un sol calcaire).

Nourrissez vos plantes à l'aide d'engrais bio naturels (sang séché, corne broyée, purin d'ortie) ou utilisez la production de votre compost.

ASSOCIEZ LES PLANTES ENTRE ELLES

Bien associées, les plantes se protègent entre elles et aident à réduire l'apparition de maladies.

Voici quelques exemples :

Carotte : le parfum des poireaux, des oignons, de l'échalote, de l'ail, de la ciboulette et de la sauge repousse la mouche de la carotte.

Concombre, cornichon : la sauge et le tournesol favorisent leur développement. Les capucines attirent les pucerons.

Épinard : les soucis et les œillets d'Inde fleurissent tard en automne et luttent contre les pucerons, le thym contre les limaces.

Tomate : les œillets d'Inde stimulent la production des fruits et repoussent les nématodes des racines. Les capucines semblent limiter le mildiou. Utilisez le persil et le basilic pour stimuler la croissance.

PRATIQUEZ LA ROTATION DES CULTURES

Pour ne pas épuiser le sol, pratiquez l'assolement*, ce qui limite aussi les mauvaises herbes. Chaque type de plante possédant des éléments nutritifs particuliers, l'idée consiste à ne pas planter deux années de suite un même légume au même endroit. Une astuce, imaginez des carrés thématiques pour ces rotations. Installez les légumes vivaces comme les artichauts, la rhubarbe ou les asperges, dans une parcelle séparée.

**L'assolement se définit comme le découpage des terres d'une exploitation agricole en parties distinctes (soles) en fonction de leurs capacités de production. Chaque sole est consacrée à une culture donnée, pour une saison.*

ACCUEILLES LES AUXILIAIRES AU JARDIN !

La faune du jardin aide à entretenir votre jardin. Installez des abris comme des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes, placez de petits branchages sous les haies pour les hérissons. Tous ces auxiliaires, coccinelles, osmies, syrphes, chrysopes, abeilles domestiques... vous débarrasseront des nuisibles comme les pucerons, chenilles ou limaces, tandis que les oiseaux et les hérissons se nourriront des chenilles. Les mésanges raffolent des pucerons et les chouettes chasseront les mulots.

UTILISEZ LES ASTUCES DE GRANDS-MÈRES !

L'eau chaude de la cuisson des pommes de terre est idéale contre les mauvaises herbes. Le marc de café déposé dans les sillons lors du semis éloignera la mouche de la carotte et le grillon-taupe. Un demi-citron placé à des endroits stratégiques éloignera les fourmis. Du savon noir ou du savon de Marseille dilués à 150g /l sont très efficaces contre les pucerons ou autres parasites.



Le Club Vosgien

Créé à Saverne en 1872, le Club Vosgien a pour objectif de promouvoir le tourisme pédestre au travers de la randonnée, la marche nordique, la marche d'orientation et d'autres activités de pleine nature. Constitué de bénévoles, le club Vosgien prend en charge le balisage et l'entretien des sentiers. Au total, plus de 20 000 km d'itinéraires ont été aménagés. En plus de ces sentiers, le Club Vosgien gère également l'entretien de chalets, refuges et abris.

Le Club Vosgien de Saint-Avold a vu le jour en septembre 1993. 24 circuits totalisent 252 kilomètres de parcours balisés qui sillonnent la communauté de communes de Saint-Avold, et se prolongent vers Faulquemont et Hombourg-Haut. Tous les circuits sont présentés dans un guide topographique disponible auprès des membres du Club ainsi qu'à l'office de tourisme de Saint-Avold.


Rendez-vous sur le site internet du Club où vous trouverez toutes les informations utiles : <http://www.clubvosgien-stavold.fr>



LE BALISAGE



Une codification spécifique a été créée pour guider les marcheurs. Lisibles et fonctionnels, les symboles choisis constituent des repères visuels faciles à identifier.

Associés au système « DRC », Départ-Rappel-Confirmation, ces symboles sont situés à des endroits stratégiques à partir du point de départ, puis un rappel 10 mètres plus loin, et des confirmations tous les 300 mètres sauf si une intersection apparaît, auquel cas le circuit recommence un nouveau cycle avec un nouveau point de départ.

LES SYMBOLES LES PLUS COURANTS

 Le disque pour des temps de promenade supérieurs à la demi-journée ou plus.

  Les anneaux pour les promenades ne dépassant pas les 3 à 4 heures de marche.

  Le triangle est utilisé pour des sentiers de liaisons.

Voici quelques exemples de circuits gérés par le club Vosgien de Saint-Avold :

- Circuit Vieux Hombourg, à Hombourg-Haut 9,5 km
Départ et arrivée parking de la maison du 3^e Âge (balisage anneau bleu)
- Circuit Kirchenberg, à Porcellette 11,5 km
Départ et arrivée parking de la mairie (balisage anneau rouge)
- Circuit Découverte du site minier, à Folschviller 12 km
Départ et arrivée parking de la mairie (balisage anneau bleu)

À NOTER : Le Club Vosgien de Saint-Avold organise une semaine marchante du 11 au 17 août, gratuite et ouverte à tous, dans le cadre de ses 25 ans d'existence.

L'Association USLD (Unité de Soins de Longue Durée) de Creutzwald

Un nouveau comité vient d'être mis en place à l'Association de l'Unité de Soins Longue Durée du Pôle Hospitalier Gériatrique de Creutzwald suite au départ en retraite de son ancienne présidente.

M^{me} Myriam Hoellinger, infirmière, a été nommée présidente et c'est avec une nouvelle équipe qu'elle poursuit la mission initiée par l'association voici de nombreuses années déjà.

Son équipe est composée d'infirmières, d'aides-soignantes et d'agents des services hospitaliers.

Leurs rôles consistent à égayer le quotidien des pensionnaires de l'USLD en organisant des animations à l'occasion de fêtes ou d'événements saisonniers, comme par exemple la venue d'un orchestre à carnaval, l'école du cirque lors de la fête de la musique, ou encore la distribution de cadeaux de Noël, de roses à la St-Valentin ou de chocolats à Pâques.

Des décorations à thème sont réalisées régulièrement par les membres de l'association pour agrémenter les lieux et ponctuer les temps forts de l'année.

Très appréciés des résidents, tous ces moments contribuent à rompre la monotonie du quotidien en amenant leur cortège de joie et de bonne humeur.

Pour couvrir ses frais, l'association est financée par des dons et subventions.



Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'Association USLD, merci de contacter Julie par le biais de son adresse mail : jujuwill@hotmail.fr

votre quotidien

votre quotidien

Les plantes potagères anciennes

Les plantes potagères et officinales anciennes font leur retour au potager et dans les assiettes. Faciles à cultiver, elles peuvent être utilisées en cuisine ou en infusions.

En voici quelques variétés :



1 - LA LIVÈCHE

La livèche se consomme comme le céleri branche, cru ou cuit. Son goût rehausse aussi bien les potages que les sauces ou les salades. La livèche a des vertus expectorantes et aide à lutter contre la rétention d'eau. Elle se plante dans un sol riche et demande une exposition bien ensoleillée.

2 - L'OSEILLE

L'oseille est utilisée comme condiment. Sa saveur acidulée fait des merveilles dans les potages, les omelettes ou les sauces. Connue pour ses propriétés antioxydantes, l'oseille présente des vertus digestives qui étaient déjà connues des Romains et des Égyptiens. Elle se plante dans une terre riche et bien drainée, avec une exposition mi-ombre.

3 - L'ANGÉLIQUE

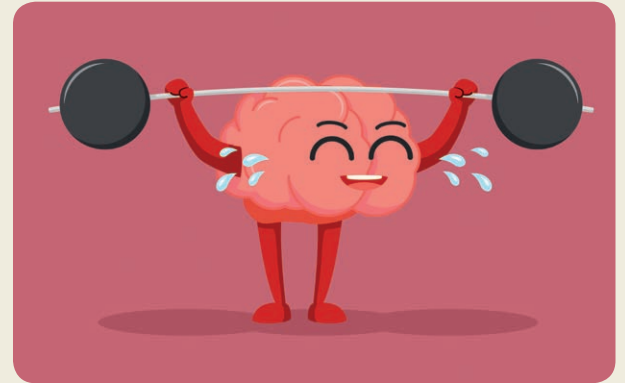
L'angélique est surtout connue pour ses tiges que l'on fait confire et qui ont un goût proche de la réglisse. Les feuilles peuvent être cuisinées en salade, ou cuites comme les épinards. L'angélique se consomme également en tisane dont la consommation stimule la digestion. Elle se plante dans un sol léger, bien drainé.

4 - LA BOURRACHE

La bourrache a un goût de concombre ; on l'utilise pour aromatiser les fromages frais, les yaourts et certaines crudités. Il ne faut jamais cuire la bourrache sous peine de lui faire perdre tout son goût. Les feuilles prises en décoction aident à lutter contre les rhumes. La bourrache a besoin d'un sol riche, profond, humifère, calcaire, bien drainé avec une exposition à mi-ombre sans trop de chaleur ni de soleil brûlant.

5 - LA GUIMAUVE

La guimauve est une belle plante d'ornement qui ressemble à la rose trémière. Toutes les parties se mangent. Les feuilles peuvent être ciselées et ajoutées à la salade. Les bébés peuvent en mordiller les racines pour apaiser leurs gencives (demandez conseil à votre pharmacien). En infusion, la guimauve calme les maux d'estomac. C'est une plante très rustique qui résiste bien au gel si le sol est drainé.



Stimuler ses neurones tout au long de la vie

La diminution des capacités attentionnelles est un effet normal du vieillissement. Pour prolonger l'espérance de vie de nos neurones et garder longtemps une bonne mémoire, il est indispensable de stimuler le cerveau qui sera mieux préparé à affronter les effets de l'âge ou les maladies neurodégénératives.

L'activité physique « muscle » littéralement le cerveau. C'est ce qu'explique Wendy Suzuki, professeure de neurosciences à l'université de New York. En plus d'irriguer le cerveau, le sport entraîne des réactions chimiques stimulant la mémoire et favorisant l'apprentissage.

Les exercices de mémoire développent l'activité neuronale et contribuent à préserver l'acuité intellectuelle. Mots croisés, sudoku, casse-têtes, jeux de cartes ou tout autre exercice de gymnastique cérébrale sont d'excellents moyens de faire travailler le cerveau.

De nouveaux apprentissages, comme une langue étrangère ou un instrument de musique constituent des terrains d'explorations qui aiguisent autant l'intellect que la mémoire.

Rester dynamique socialement, par le biais de l'engagement dans une association par exemple, permet de rester actif intellectuellement tout en favorisant les liens sociaux propices à des échanges variés.

En faisant travailler le cerveau, le sang afflue dans les cellules cérébrales actives et apporte l'oxygène nécessaire à leur préservation. Une cellule cérébrale inactive reçoit de moins en moins de sang et finira par mourir.

Courrier des lecteurs

Jusqu'à quel âge mes enfants sont assurés sur mon contrat complémentaire santé ?

RÉPONSE :

Les enfants sont assurés sur votre contrat complémentaire santé tant qu'ils sont couverts par la Sécurité Sociale de leurs parents ; en général, jusqu'à leur 20^e anniversaire.

Au-delà de cette date, il convient de nous adresser la prolongation de droits délivrée par la Sécurité Sociale. Si les enfants bénéficient de leur propre Sécurité Sociale, nous tenons à leur disposition des formules adaptées aux Étudiants et aux Jeunes Actifs.

Pour nous écrire :

Apemme
Commission Magazine Apemme +
13, rue Eugène Kloster
57800 FREYMING-MERLEBACH
E-mail : contact@apemme.fr

Le saviez-vous ?

Des garde-manger historiques à Falck



À Falck, une curiosité géologique attire l'attention. Des cavités sont visibles sur deux niveaux dans la falaise de grès rose séparant Falck village de Falck cité, au pied de la colline de la Grande Saule.

Creusées par les Falckois pour y entreposer des denrées alimentaires, ces excavations remonteraient à 1875. Larges de 4 à 5 mètres, profondes de 6 à 8 mètres, hautes de 2 mètres et d'une température ambiante de l'ordre de 10 °C, ces caves sont idéales pour la conservation des récoltes.

Pendant la guerre, elles ont servi de refuge lors des bombardements.

La cave la plus proche de l'église abrite la crèche à Noël.

Creusées par les habitants, les caves sont néanmoins toujours restées la propriété de la commune.

Au sud du Brésil, la deuxième langue la plus parlée est ... le platt

L'origine de ce phénomène est liée à une Lorraine devenue impératrice du Brésil en 1822 : Marie-Léopoldine de Habsbourg-Lorraine (1797-1826), fille de l'empereur d'Autriche François 1^{er} et arrière-petite-fille du duc de Lorraine François III.

Pour peupler le sud du Brésil, devenu son pays, l'impératrice fit venir des migrants de langue germanique. Quelque 300 000 locuteurs de platt venant de la Sarre, du Palatinat et de la Moselle se sont laissés tenter par cet autre monde. Leur langue s'est maintenue grâce à sa grande différence avec le portugais.

Invitée au festival Mirr redde Platt de Sarreguemines en 2017, la Brésilienne Solange Hamester-Johann, qui enseigne le platt au Brésil, n'a eu aucun mal à se faire comprendre !



infos

Agenda

■ Convocation à l'Assemblée Générale de l'Apemme

L'Assemblée Générale de l'Apemme se tiendra le 28 septembre 2018 à 17 heures dans la salle Vouters à Freyming-Merlebach.

Prière de se munir de la carte d'adhérent, un contrôle sera effectué à l'entrée.

• ORDRE DU JOUR :

- approbation du CR de l'AG du 20/09/2017
- rapport d'activité
- rapport financier
- quitus au CA
- résultats des contrats
- perspectives 2018/2019
- renouvellement d'un tiers du Conseil d'Administration

Deux participants seront tirés au sort et se verront attribuer la gratuité de leur contrat santé Apemme durant 1 an.

■ Résultat du jeu Apemme Plus n°16

Mmes WENDLING Constance de Falck, KLEIN Irène de Hombourg-Haut, MM. KOWALSKI André de Schoeneck, LAGARDE Jean-Yves de Saint-Avold sont les heureux gagnants du jeu Apemme Plus organisé en fin d'année 2017. Ils se sont vus remettre chacun un panier garni des mains de notre président, M. Léon Valin.



Contacts Apemme

Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Exposez-leur vos demandes et vos attentes.

UNIASSUR

N° ORIAS 07 001 655

13, rue Eugène Kloster
57800 - Freyming-Merlebach

☎ **03 87 29 85 60**

Sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 09

UNIASSURANCE

N° ORIAS 12 068 786

2, rue du Général De Gaulle
57500 - Saint-Avold

☎ **03 87 81 18 12**

APEMME (siège social)

13, rue Eugène Kloster
57800 - Freyming-Merlebach

☎ **03 87 81 16 16**

Numéros utiles

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Appel d'urgence européen	112
SOS Médecins	3624
Fil santé jeunes	0 800 235 236
SIDA info service	0 800 840 800
Drogue info service	0 800 23 13 13
Enfance maltraitée	0 800 05 41 41 ou 119
SOS viols	0 800 05 95 95
Croix rouge écoute	0 800 858 858
Samu Social	0 800 306 306 ou 115
Violence conjugale	3919
ALLÔ escroquerie	0 811 02 02 17
Médigarde Lorraine	0 820 33 20 20
Service d'urgence libéral (médecins généralistes) du lundi au vendredi de 20h à 8h et le week-end du samedi 12h au lundi 8h	

Numéros Apemme :

Assistance Santé :

☎ **09 69 39 74 62**

Protection Juridique Santé :

☎ **03 83 58 45 05**

APEMME PRÉVOYANCE

Invalidité et Décès

Faites le choix
de la sérénité



à partir de
1,64 €
par mois*

En couple, en famille, célibataire, actif ou retraité..., protégez-vous des imprévus de la vie. L'Apemme propose des formules prévoyance adaptées au cas de chacun.

Simple et efficace, un seul contrat pour garantir à la fois :

- une sécurité financière en cas d'invalidité
- une aide financière à votre famille en cas de décès

* pour la tranche d'âge de 18 à 30 ans et un capital de 11 769 €
Voir conditions auprès de UNIASSUR

Contactez-nous !

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 :

13, rue Eugène Kloster - 57800 FREYMING-MERLEBACH - Tél. : 03 87 81 16 16 ou 03 87 29 85 60

2, rue du Général de Gaulle - 57500 SAINT-AVOLD - Tél. : 03 87 81 18 12

e-mail : contact@uniassur-unigest.com

**apemme**
Complémentaire santé
Prévoyance

**UniAssur**
13, rue Eugène Kloster
57800 Freyming-Merlebach
N° ORIAS 07 001 655

**uniassurance**
2, rue du Général de Gaulle
57500 Saint-Avold
N° ORIAS 12 068 786

www.apemme.fr